

à d'autres matières ; d'envoyer des rapports mensuels de tout ce qui se faisait sur la section ; et de faire faire une estimation aussi exacte que possible, du coût probable de l'achèvement des travaux, cette estimation devant être à Ottawa, à la fin de janvier.

Je regrette d'avoir à dire que, nonobstant des lettres pressantes et des télégrammes de M. Fleming et de moi, je n'ai pas, jusqu'à ce jour, reçu un rapport, ni l'estimation demandée.

Cela m'a causé tant d'embaras que, le 17 de février dernier, j'ai écrit à M. Fleming pour lui demander de me décharger de toute responsabilité à l'avenir, relativement à cette section, et de prendre lui-même l'affaire en mains. Il m'a depuis informé qu'il a l'intention d'envoyer un ingénieur spécial pour étudier les travaux de cette section et faire rapport.

La nécessité des rapports mensuels demandés, sera évidente quand je dirai au comité que le 6 février j'ai télégraphié à M. Rowan de faire faire des forages dans le lac à la Crosse à la fin de déterminer quelle espèce de construction il faudrait adopter. Je n'ai pas su si ces forages ont été exécutés suivant les ordres ; mais j'ai appris dernièrement que l'entrepreneur avait établi un système de chevalets temporaires dans le but d'y bâtir une chaussée en terre. Je n'ai pas autorisé cet ouvrage.

Cependant, j'ai reçu une lettre de M. Carré, l'ingénieur de service, en date du 30 novembre, 1878, dans laquelle il me dit que les déviations de la ligne, que j'avais suggérées, avaient été trouvées très satisfaisantes ; et, ces jours derniers, il m'en a montré les plans, profils et quantités d'après lesquels il estime qu'une économie de pas moins de \$130,000 a été effectuée par ces déviations, si l'on construit des chaussées solides. Si le système de tréteaux était adopté, la différence ne serait pas si considérable ; mais ce système est presque impraticable dans certains endroits.

Le 20 décembre, je télégraphiai à M. Rowan que pour traverser le lac War Eagle, il avait été décidé de construire une chaussée en pierre un peu plus haute que le niveau d'eau, avec une superstructure de chevalets, car je pensais que ce serait le plan le plus économique, dans toutes les circonstances.

Au lac Déception, je ne vis pas de raison de faire aucun changement, comme une levée en terre avait été ordonnée avant que j'eusse rien à faire avec les travaux, et c'est certainement ce qui convient le mieux, en cet endroit.

Et le sous-comité s'ajourne.

MARCUS SMITH.

Jeudi, le 8 mai.

Le sous-comité s'assemble sous la présidence de M. Plumb.

M. ROWAN soumet la déclaration suivante :—

OTTAWA, 7 mai 1879.

MONSIEUR,—Obéissant à une sommation à cet effet, j'ai rendu témoignage sur la condition présente des travaux de la section 15, et donné les instructions que j'avais reçues relativement à la méthode à suivre pour compléter l'ouvrage. J'ai été très surpris, quand, au moment où le comité avait fini d'entendre la preuve, et devait s'ajourner, M. Smith vous a passé une longue liste de griefs contre moi. Si le comité avait clos l'enquête, après la lecture de ce mémoire, une grande injustice m'aurait été faite, car ces accusations auraient été rendues publiques, sans que j'eusse l'occasion d'en réfuter les différents chefs.

Je ne savais pas, jusqu'à ce que je les aie entendu lire, que ces accusations seraient soumises au comité, et le temps qui m'est accordé pour y répondre est si court que je ne puis, en premier lieu, amener des témoins pour corroborer les avancés que je sens maintenant qu'il est de mon devoir de faire ; et qu'en second lieu, ma réfutation ne peut être aussi complète que je le désirerais.

On a dit que des choses ont été faites, sur la section 15, qui n'auraient pas dû être faites. Je pense que mon témoignage prouve d'une manière concluante que j'ai